

Disponibilité pastorale

par Stéphane BELLON

"La disponibilité pastorale rend compte de la capacité de la végétation à être utilisée par les animaux.

C'est une donnée qualitative : époque et nature, et une donnée quantitative : structure de végétation.

Elle se caractérise pour chaque période par une description des éléments de la végétation susceptibles d'être consommés et leur niveau d'offre."

D'après G. Guérin et O. Ostermann, 1986. Analyse de la végétation et disponibilité pastorale : résultats en Cévennes. in Bull. Tech. de l'Elevage Ovin; N°14; pp.15-22.

La disponibilité pastorale est d'abord une qualification de l'offre pastorale (ce qui est disponible pour ce type d'animal) :

* **saisonnabilité** (production + maintenance sur pied)

* **pâturage** (herbe verte/sèche, broussailles ou feuilles et fruits des arbres)

mais c'est aussi une estimation quantitative :

* **structure de la végétation** (nombre et importance - le recouvrement - des différents strates).

L'estimation concrète de la ressource (en **jours de pâturage** qualifiés par le besoin du lot pratique et son niveau de couverture) passe obligatoirement par la définition de son **mode d'exploitation**.

La valorisation d'une ressource dépend de la disponibilité pastorale et de la façon de l'utiliser (séquence d'utilisation et intensité du prélèvement à chaque passage).

Place des espaces boisés dans l'évolution des systèmes de production. Exemple du Causse de la Selle - garrigues de l'Hérault

par Pierre MARTINAND*

Le Causse de la Selle est la plus grande commune boisée de l'Hérault, 3618 ha de bois sur 4400 ha cadastrés. Située à 250 m d'altitude entre la Buèges et l'Hérault, ses terrains karstiques sont couverts de taillis de Chênes verts et de Chênes pubescents.

Tous les bois sont inclus dans les propriétés privées (4 ha de communaux) et jusqu'à la seconde guerre mondiale, leur exploitation participait aux systèmes de production. Après avoir suivi le processus général d'abandon des terrains boisés, le Causse de la Selle

est marqué depuis les années 1970 par la plus ample dynamique de revalorisation de ces espaces, dans les régions de garrigues.

Nous avons essayé d'expliquer ce phénomène en analysant l'évolution de l'utilisation du sol à partir des données des recensements généraux de l'Agriculture, d'enquêtes auprès des exploitants et des dossiers d'aménagements forestiers du F.E.O.G.A. (C.f. tab.1)

En 1955 et 1970, les exploitations apparaissent repliées sur une très faible portion cultivable du territoire, avec une spécialisation viticole très marquée. A partir de 1979, la disparition d'exploitations se poursuit en relation avec l'arrachage des vignes, mais des

exploitations se redéployent avec des cultures et des pâturages.

Quand on essaye de suivre les propriétés, la commune apparaît composée de 2 types contrastés :

- les petites propriétés morcelées du village (en 1970, 19 sur 27 ont moins de 10 ha)

- une douzaine de grands mas de 200 à 300 ha avec 70 à 90 % de bois.

Seulement deux grandes exploitations se sont renouvelées sans interruption. Les autres n'ont plus été le siège d'exploitation permanente pendant une période, mais tant que l'espace est resté ouvert, elles étaient louées sans bail à des bergers et des chasseurs. Depuis les années 70, cer-

* CEMAGREF Montpellier
Av. du Val de Montferrand
34000 Montpellier

Année	Nombre d'exploit	Surface agricole utile	Surface agricole utilisée	Vignes	Terres labourables	Landes et parcours productifs
1955	77	763	?	103	45	2
1970	29	211	123	71	12	38
1979	24	1261	1016	57	15	944
1988	16	?	907	32	61	812

taines ont été rachetées, reprises par un héritier ou mises en fermage, et remises en valeur par des activités diversifiées et grâce aux subventions d'améliorations foncières (améliorations pastorales, rénovation du vignoble, reconstitution de la forêt méditerranéenne).

Tous les systèmes de production traditionnels comportaient plusieurs activités, dont des exploitations de bois. Les taillis, conduits en rotation de 15 à 25 ans, étaient valorisés par plusieurs produits : bois ou charbon, écorce, fagots, cueillettes, pâturages.

Dans la phase de spécialisation

- vigne, pâturage - la majorité des propriétés n'ont pas pu assurer des emplois à temps plein ; la majorité du territoire n'a plus été entretenu.

La phase récente est marquée par des initiatives individuelles de réhabilitation de mas et de recréation d'activités diverses. Cette amorce s'est ensuite élargie en une dynamique coopérative pour développer les activités forestières (coupes de bois de chauffage, boisements) et pastorales (ovins, bovins, caprins) :

- 3 propriétaires et une A.S.A. de 7 propriétaires de la commune

Tableau 1. Evolution de l'utilisation du sol des exploitations ayant leur siège dans le Causse de la Selle. R.G.A. - S.C.E.E.S.

pour l'Aménagement agricole pastoral et forestier (projets F.E.O.G.A. sur 460 ha,

- des équipements individuels et une CUMA, amortis par les projets FEOGA, pour réaliser les travaux d'aménagements et d'entretien,

- 3 élevages indépendants et une Société civile d'élevage regroupant propriétaires et éleveurs pour constituer 2 unités pastorales sans bail de fermage.

Ce phénomène de prise en charge de la conception et de la réalisation des aménagements par les acteurs locaux en fonction de

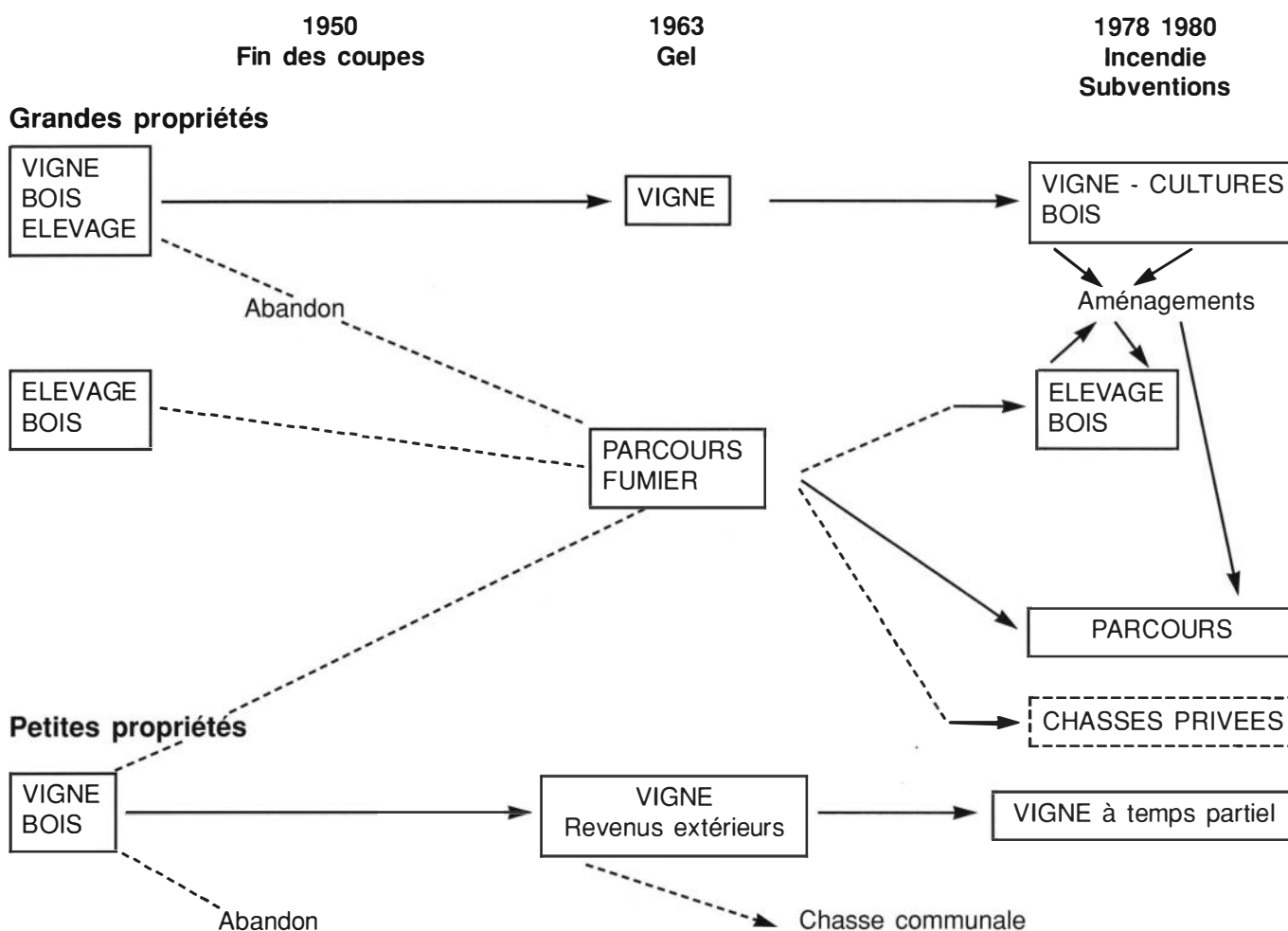


Tableau 2 - Schéma d'évolution des systèmes de production

leur projets d'activités, a entraîné de nombreuses innovations par rapport à l'approche forestière habituelle, et a suscité études, suivis et expérimentations (CEMA-GREF, I.N.R.A., I.A.R.E., S.I.M.E.).

Ce processus original est évalué de diverses façons :

- du point de vue forestier, les surfaces traitées sont limitées (70 ha de boisements et 150 ha d'améliorations de taillis) par rapport aux coûts des travaux connexes (pistes, débroussaillages, points d'eau, clôtures), et la réalisation des travaux est moins bien contrôlable qu'avec

des entreprises spécialisées. De plus, les perspectives de croissance ligneuse des plantations et des taillis éclaircis sont incertaines.

- du point de vue du développement local et de la gestion de l'espace le bilan est beaucoup plus positif. Sur le territoire du Causse de la Selle, on peut comparer deux situations alternatives, qui couvrent les mêmes superficies (environ 2000 ha chacune) :

- la friche n'ayant reçu aucune intervention depuis plusieurs dizaines d'années, et plus ou moins exploitée par la chasse et

par le parcours d'intersaison de 3 troupeaux,

- un espace recomposé grâce à un volume d'investissements d'environ 5 MF, pour un ensemble d'activités et de productions revalorisant la majeure partie des parcelles, et offrant des perspectives d'emplois renouvelables à une dizaine de personnes.

Enfin, il faut noter qu'aujourd'hui comme dans la période avant la seconde guerre, les bois ne sont valorisés qu'intégrés dans des systèmes de pluri-activités, et exploités pour plusieurs productions (bois, pâturage, cueillettes, loisirs).

Valorisation productive de zones dégradées à l'aide de plantations forestières : un exemple d'expérimentation en Sardaigne ⁽¹⁾

par Enersto FUSARO et Stefano LUCCI *

1.- Avant-propos

Dans les années 1986-87 des interventions expérimentales et démonstratives ont été réalisées en Sardaigne pour orienter les choix techniques et économiques des plantations forestières ; elles se sont posées les objectifs suivants :

- identifier les espèces forestières appropriées au point de vue écologique et économique ;
- mettre au point des techniques de préparation du terrain adaptées aux milieux difficiles et définir, pour chaque espèce, les modèles culturels appropriés.

* Centro di Sperimentazione Agricola e Forestale.
Centre d'Expérimentation Agricole et Forestière - S.A.F. (Groupe E.N.C.C.),
Via di Casalotti, 300 (tel. 06-6960241)
00166 - Rome

(1) Projet financé par l'Agence pour l'Intervention Extraordinaire dans le Midi (ISMEZR), Rome.

Ces activités peuvent, d'une façon plus générale, proposer des destinations culturelles appropriées à des terrains agricoles et forestiers sous-utilisés, promouvoir des occasions d'emploi stable et qualifié pour la main d'œuvre forestière et accroître la production de matière première ligneuse.

2. - Description de la zone d'intervention

La zone choisie à l'intérieur de la forêt domaniale régionale "Marganaï" de Cagliari, est située à une altitude comprise entre 570 et 800 m ; elle a été considérée comme représentative du secteur collinaire et montagneux du Sud-Ouest de la Sardaigne. Cette zone se trouve au Sud du Mont Linas, dans la commune de Domusnovas, et couvre une superficie totale

d'environ 300 ha, dont 50 sont destinés à des expérimentations, 200 à des interventions démonstratives et 50 à la sauvegarde de formations forestières spontanées plus évoluées. Les sols ont évolué sur des roches granitiques fortement altérées, de schistes gréseux et des dépôts de colluvium et d'alluvions. Ils présentent en général une texture franche et franche-sableuse et une réaction acide ou subacide. Le type de végétation fait partie de l'horizon des sclérophylles méditerranéennes. Des incendies et le pâturage extensif ont altéré la forêt et le maquis boisé d'origine où prédomine le chêne-vert (*Quercus ilex*) sous forme de maquis méditerranéen plus ou moins dégradé (*Arbutus unedo*, *Erica arborea*, *Rosmarinus officinalis*, *Genista spp.*, *Phillyrea angustifolia*, *Cistus spp.*) en évolution de nouveau vers la chênaie. Dans la période 1987-89 le climat a été caractérisé par une température moyenne